

Résister, revendiquer, reconquérir

Je vote FO pour défendre mon statut de de CPE et élire des représentants qui défendront avec détermination mes droits et mon statut national.

Alerte sur mon statut !

Le statut des CPE est une spécificité française reconnue par tous les personnels. Or, lors du Comité Technique Ministériel du 16 mai 2018, le ministre a sorti les CPE du cadre dérogatoire de l'Education nationale. A cause de cette décision,

- le nombre d'élus CPE qui siégeront dans les CAPA et CAPN pour me représenter en 2019 diminue,
- mon temps de travail n'est plus garanti d'être défini dans le cadre dérogatoire de l'Education nationale. Il pourrait être aligné sur le temps de travail global de la fonction publique (1607 h) et non plus sur les 35 h, toutes tâches comprises dont nous bénéficions actuellement.
- au mouvement inter-académique 2019, les CPE ne feront plus partie de la circulaire concernant les personnels enseignants. Le calcul du barème serait remis en cause (ancienneté, bonifications, etc).
- la nouvelle circulaire concernant les professeurs principaux attribue une partie de nos missions aux enseignants. C'est une menace réelle sur l'avenir du corps spécifique des CPE.

Je vote FO pour obtenir

- le retour des CPE dans le cadre dérogatoire de l'Education Nationale,
- le maintien du statut et des missions des CPE.

Alerte sur ma carrière et mon salaire !

La réforme Parcours Professionnels, Carrières, Rémunérations (PPCR) censée revaloriser les personnels et reconnaître leur investissement ralentit en réalité ma carrière. Mes 10 premières années se déroulent désormais au rythme le plus lent et il me faudra au mieux 24 ans, au lieu de 20, pour atteindre le 11^{ème} échelon.

PPCR subordonne ma carrière à une évaluation subjective par compétences et à un avis rectoral définitif. La classe exceptionnelle est réservée à une infime minorité ayant exercé pour la plupart des fonctions particulières.

Le gel de la valeur du point d'indice et l'augmentation de la retenue pour pension civile font que, à échelon équivalent, l'écrasante majorité des CPE gagnera moins en 2020 qu'en 2010.

Je vote FO pour reconquérir

- un avancement d'échelon au rythme de l'ancien grand choix,
- une notation chiffrée progressive, encadrée par des grilles nationales et la création d'un corps spécifique d'inspection pour les CPE,
- l'augmentation immédiate de 16% de la valeur du point d'indice pour compenser les pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis 2000,
- l'accès de tous les CPE à la hors-échelle A avant leur départ à la retraite.

FO rend compte de son mandat

<p>PPCR Projet d'accord présenté aux organisations syndicales représentatives (septembre 2015)</p>	<p>Signataires : FSU, UNSA, CFTD, CFTC Non signataires : FO, CGT, Solidaires</p>
---	--

Alerte sur mes conditions et mon temps de travail !

J'ai en charge de plus en plus de classes et d'élèves et la liste des tâches, qui s'ajoutent à mes missions, est de plus en plus longue. En effet, la circulaire « missions » du 10 août 2015 permet d'alourdir considérablement les tâches des CPE. C'est la même logique que les « missions liées » des enseignants, prévues par le décret Hamon du 20 août 2014. L'organisation du nouveau bac Blanquer et de ses épreuves de contrôle continu risque de mobiliser davantage les CPE. Résultat, ma charge de travail et mon temps de présence augmentent. Le nombre de postes aux concours de CPE ne cesse de baisser (427 postes aux concours en 2018, contre 477 en 2017 et 488 en 2016).

Je vote FO pour exiger

- le respect des 35 heures toutes tâches comprises,
- un CPE par jour pour 250 élèves, un surveillant par jour pour 100 élèves,
- le retour à un service de 288 heures pour les PRCE,
- la création des postes nécessaires et le recrutement massif de personnels de surveillance.

Alerte sur l'Ecole de la République !

Comme tous les personnels, nous sommes attachés à l'Ecole de la République, or les réformes du collège et du lycée menacent les programmes annuels, les horaires disciplinaires et les diplômes nationaux garants de l'égal accès à l'instruction.

Je vote FO pour revendiquer

- l'abrogation de la réforme du collège et de la réforme du lycée,
- le maintien du baccalauréat comme premier grade universitaire.

Alerte sur ma retraite !

Le gouvernement entend remplacer les régimes de retraite solidaires par un régime universel par points. Ma pension ne serait plus calculée sur la base de mes six derniers mois de salaire. Pour un CPE, cette mesure conduirait à une réduction d'au moins 25% de sa pension.

La retraite par points, c'est le travail sans fin !

Je vote FO pour défendre

- le maintien du code des pensions civiles et militaires,
- le calcul de la pension civile sur la base des 75% du traitement indiciaire détenu les 6 derniers mois.

<p>Décret Hamon redéfinissant nos obligations de service Vote au CTM du 27 mars 2014</p>	<p>Pour : CFTD, UNSA Contre : FO, CGT, SNUEP-FSU, SUD Abstention : SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUIPP-FSU</p>
---	--

<p>Réforme Blanquer du baccalauréat Vote au CSE du 21 mars 2018</p>	<p>Pour : UNSA, SNALC Contre : FO, CFTD, CGT, FSU, Solidaires</p>
--	---

FO première organisation de la Fonction publique d'Etat
FO, une Confédération indépendante qui rassemble les salariés de tous les secteurs professionnels

Pour résister, revendiquer, reconquérir
du 29 novembre au 6 décembre
je vote FO !